



Discours de Yannick BOUBÉE, Maire d'Aureilhan

-

Jeudi 21 novembre 2019, 15 heures 00

Seul le prononcé fait foi

Madame la Conseillère Départementale, Chère Geneviève,
Mesdames, Messieurs les Elus du Conseil Municipal,
Monsieur le Directeur de l'ONAC représentant Monsieur le Préfet,
Monsieur le Délégué Militaire Départemental adjoint,
Monsieur le Directeur du SDIS,
Monsieur le Président de la Légion d'honneur des Hautes-Pyrénées
Monsieur l'Administrateur National de l'Ordre National du Mérite et
Président de la Section des Landes,
Madame la Présidente de l'Ordre National du Mérite des Hautes-
Pyrénées, Chère Ghislaine,
Madame La Présidente de l'Ordre National du Mérite des Pyrénées-
Atlantiques,
Monsieur le Président de l'Ordre National du Mérite du Gers,
Monsieur le Président des Médailleurs Militaires Section de Tarbes,
Monsieur le Président de l'Amicale des Retraités de la Gendarmerie,
Chers Compagnons,
Chers Porte Drapeaux,
Mesdames et Messieurs,
Chers Amis,

Soyez les bienvenus !

Nous sommes réunis ici aujourd'hui pour inaugurer un nouveau lieu redessiné, un endroit aménagé et partagé, au centre duquel est érigé un monument républicain : la stèle de l'Ordre National du Mérite que nous venons de dévoiler avec Madame Ghislaine TAFARRY, Présidente du Comité Départemental de l'Ordre National du Mérite.

Nous sommes sur un ancien terrain privé acquis par la Commune en 2012. A l'époque, la Municipalité avait saisi l'opportunité d'acheter cette parcelle sans pour autant avoir une idée figée de sa future destination, seulement avec la vision que ce lieu serait stratégique.

En effet, nous sommes au carrefour de deux rues, reliant les deux axes Nord-Sud les plus importants de la Commune, l'avenue Jean Jaurès à l'Est et la rue du 11 novembre à l'Ouest. Dans le cadre de la stratégie de reconquête du Centre Bourg lancée par la Municipalité, cette voie Est-Ouest qui relie la Mairie au Parc des Sports tout en desservant l'école Marcel Pagnol, la nouvelle Maison Associative et le restaurant scolaire doit être renforcée par des aménagements notamment liés à la sécurité.

En effet, les élus sont régulièrement sollicités sur la vitesse excessive de certains usagers de la route, sujet qui préoccupe nos concitoyens. La rue Jules Guesde ne fait pas exception et mérite d'autant plus notre attention qu'elle est très fréquentée par les parents et les jeunes élèves.

Ce terrain disponible, acquis il y a 7 ans, nous a donc donné la possibilité de concevoir un aménagement qui renforce la sécurité dans la Cité et répond aux attentes des habitants.

Cette réalisation a permis d'abaisser significativement les vitesses constatées. La jonction des deux voies, anciennement en ligne droite, a été modifiée et la visibilité du carrefour considérablement améliorée. La séparation médiane de la route caractérisée en galets de l'Adour et le passage piéton sur ralentisseur contribuent à rendre plus sûre la traversée de la chaussée entre le parking et l'école.

Nous avons souhaité adjoindre à ces requalification et embellissement urbains une autre fonction, celle d'un lieu de vie et de rencontre pour les Aureilhanais, agrémenté de douze arbres et d'un espace vert économe en eau. Je remercie les acteurs de ce projet, à savoir le Bureau d'Etudes ATEL et l'entreprise COLAS. Ils ont matérialisé ce nouveau lieu de convivialité, à l'esthétique réussie, dont la stèle a été réalisée par l'entreprise aureilhanaise VASQUEZ. Au nom de la Municipalité, je les remercie pour la qualité de leur travail, ainsi que les Services Techniques municipaux qui ont également œuvré à cette réalisation. Au total, la Commune aura investi 175 000 euros pour cet aménagement routier et paysager.

Ce square est bien sûr aussi un lieu d'hommage et de transmission.

Lorsque la Municipalité crée un nouvel espace de vie, elle garde toujours en tête l'idée de transmettre un message en cohérence avec son territoire. L'attribution du nom de l'Ordre National du Mérite à un lieu aureilhanais résulte d'une rencontre avec un compagnon aureilhanais, Jacques DUVIN, ancien Président de la Section des Hautes-Pyrénées, qui ne peut être présent aujourd'hui parmi nous et que j'excuse naturellement.

Et cette préoccupation a aussi été partagée avec Madame Ghislaine TAFFARY, Présidente de la Section départementale, ... Aureilhanaise également.

Les élus réunis en Conseil Municipal ont répondu à ce souhait le 24 septembre dernier. La symbolique de ce lieu est d'autant plus forte qu'il se situe à la confluence de deux figures républicaines du XXème siècle, Marcel SEMBAT et Jules GUESDE.

*

* *

Chère Ghislaine,

Tu as rappelé très justement l'origine et l'histoire de cet Ordre, créé par le Général Charles de GAULLE, dans un esprit civique de compréhension de nos institutions. L'Ordre National du Mérite milite pour les valeurs de Civisme, de Citoyenneté et de Civilité. La Commune, la Nation, en tant que collectivités humaines et solidaires, portent ces valeurs universelles qui font société.

Dans un environnement où les vertus de l'individualisme sont promues, parfois exacerbées, et où les repères collectifs se délitent, nous devons avec force réaffirmer les valeurs républicaines de citoyenneté, dont le respect permet le vivre ensemble.

Cette cérémonie, au-delà de sa solennité, se veut aussi un moment d'amitié, une occasion de réaffirmer la force de la relation entre la France et ses enfants pour lesquels ont été reconnus les efforts et le courage, le travail et le sens du dévouement pour la collectivité.

Chers Amis, autorisez-moi à penser que les qualités des récipiendaires de l'Ordre National du Mérite dépassent les seules valeurs personnelles des intéressés. En effet, l'engagement particulier des personnes honorées, quelle que soit la diversité des parcours, se fonde toujours dans une ambition collective formant, comme le soulignait le philosophe Ernest RENAN, notre « communauté de destin ».

Cette « communauté de destin », c'est ce qui fait que des femmes et des hommes différents partagent un même socle de valeurs communes, qui fondent notre République.

A travers les personnes distinguées, ce sont les valeurs de notre pacte républicain qui sont mises en exergue : la Liberté, l'Egalité, la Fraternité. Ces mots forment la devise de notre République, de notre Nation, de la France ici et à travers le monde. Ils sont beaux et nous pouvons être fiers de les servir. Aujourd'hui, nous les honorons au sein de ce nouvel espace. Ils font partie intégrante de notre patrimoine, le bien commun de tous.

Je vous remercie.